

Bienvenue au Paraclet !



LIVRET

D'ACCUEIL

des apprenants



Le campus



le lycée agricole

Directeur : M. RAULT

Directeur adjoint : M. BIENAIMÉ

CPE : MME CUINIER et M. LEFINT

Secrétariat pédagogique : MME HANNEDOUCHE et
MME PLESSIER



le centre de formation

Direction : MME PLOTIN

Directrice adjointe : MME BRASSARD

Responsable Vie des Apprenants : MME LEFEBVRE



l'exploitation

Directeur : M. PUECH

Responsable magasin : MME LENOBLE

Salariés : M. DELATTRE et M. DESPREZ

L'EPLEFPA Amiens Le Paraclet est certifié pour 2 référentiels :
Qualiopi et QualiFormagri.



L'organigramme de l'EPL

EPLÉFPA

Fabrice RAULT
DIRECTEUR

**AGENTS DE
PREVENTION**

COMMUNICATION

Bruno BIENAIMÉ
DIRECTEUR ADJOINT

Stéphane SÉJOURNÉ
SECRETAIRE GÉNÉRAL

LYCÉE

Fabrice RAULT
PROVISEUR

CFPPA

Aline PLOTIN
DIRECTRICE

EXPLOITATION

Hugo PUECH
DIRECTEUR

Stéphane SÉJOURNÉ
GESTIONNAIRE

Bruno BIENAIMÉ
PROVISEUR ADJOINT

Caroline BRASSARD
DIRECTRICE ADJOINTE

ADMINISTRATION

- COMPTABILITÉ / GESTION DES PENSIONS / SECRÉTARIAT DE L'AGENCE COMPTABLE
- RESSOURCES HUMAINES
- SECRÉTARIAT DE DIRECTION

INFORMATIQUE

**MAINTENANCE ET
LOGISTIQUE**

ESPACES VERTS

ENTRETIEN - LINGERIE

RESTAURATION

- CUISINE
- PLONGE

EQUIPE ENSEIGNANTE

LABORATOIRE

VIE SCOLAIRE

- SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE
- CPE - AE - AVS

INFIRMERIE

CDI

FORMATEURS

VIE SCOLAIRE

Camille LEFEBVRE
AE

**CELLULE D'INSERTION,
DE MÉDIATION ET D'ÉCOUTE**

Déborah BRICOUT

- ACCOMPAGNEMENT
- RÉFÉRENT HANDICAP
- RÉFÉRENT MOBILITÉ

CDR

ACCUEIL

COMPTABILITE

MAINTENANCE

MAGASIN

EXPLOITATION

La carte des formations EPL

niveau V

CLASSE AGRO VETO POST BTSA-BTS

Année préparatoire à l'entrée en écoles d'ingénieurs agronomes ou écoles nationales vétérinaires

CS TC

Technico-commercial
Agrofournitures - AgroEquipements

BTSA GEMEAU

Gestion et Maîtrise de l'EAU

BTSA ANABIOTEC

Analyses Biologiques, Biotechnologiques, Agricoles et Environnementales

BTSA ACSE

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

BTSA ACD

Agronomie et Cultures Durables

BAC TECHNO STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
Spécialités : Aménagement ou Production

BAC GENERAL (GT)

Spécialités biologie-écologie, physique-chimie, mathématiques
Option AET: Agronomie, Economie et Territoire

BAC PRO CGEA

Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole Polyculture-Elevage

BAC PRO AE

AgroEquipements

2NDE GT

Enseignement d'Exploration EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable)

Options : Hippologie / Badminton

LÉGENDE

LYCÉE Formation initiale
CFPPA Apprentissage
CFPPA Formations adultes
CFPPA Formations à distance

niveau IV

CSACA Agent de Collecte et d'Approvisionnement (Conducteur de Silo)	CS PMATMHT Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité	TITRE PRO Technicien de maintenance en agroéquipement	CS Transformation et commercialisation de produits fermiers	BP REA Responsable d'Entreprise Agricole
---	--	---	---	--

niveau III

POEC CEA Conducteur d'Engins Agricoles	CQP TRACTORISTE
---	----------------------------------

FORMATIONS ADULTES COURTES :

AGRONOMIE :

CertiPhyto

INSTALLATION EN AGRICULTURE :

PPP, stage 21 heures, Parcours à l'installation état / région

RH :

Coaching d'équipes, Gestion du stress

SÉCURITÉ :

SST

MACHINISME :

Soudure, Électricité sur tracteurs et machines agricoles,

Conduite économique du tracteur

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

LES SERVICES À CONNAÎTRE AU CFPPA

Bâtiment CFPPA

Accueil

MME BOUSSARD

Tél. : 03 22 35 30 20

Mail : cfppa.amiens@educagri.fr

Pôle Administratif

MME BLANDIN (Apprentissage) et MME COLLIER (Formation Continue)

Service ouvert du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h
et le vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h30

Bâtiment CDI-CDR

Vie Scolaire

MME LEFEBVRE (RVA), MME MAERTEN (AE) et M. TRAILIN (AE)

Renseignement internat, vie quotidienne, justificatif des absences

Service ouvert le lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h45,
le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h45

Accompagnement, Médiation, Insertion

MME BRICOUT (référénte handicap / mobilité)

Accompagnement socioprofessionnel, recherche d'emploi, poursuite des études

Service ouvert sur RDV de préférence, du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et le vendredi
de 9h00 à 12h00

CDI-CDR : Centre de Ressources

MME DALLERY

Service ouvert le lundi de 9h30 à 17h15, le mardi de 9h à 17h15,
le mercredi de 8h30 à 17h15 (prêt des ordinateurs portables)

Animatrice qualité : MME DOMONT

un internat et
3 résidences étudiantes

le CDI-CDR

Professeurs-documentalistes :
M. LEGRAND et M. VASSE

Suivre l'actu, faire des recherches,
emprunter des documents, lire,
jouer à des jeux de sociétés,...

le self

Chef :
M. LECOMTE

Le plan



petit-déj :
7h15-8h
déjeuner :
11h45-13h15
dîner :
19h-20h

l'espace psy-orientation

Psy EN : MME BRICO
mercredi matin
inscription en vie scolaire

l'infirmierie

Infirmière : MME DICK
lundi : 8h-12h30 / 13h-16h30
mardi : 8h-12h30 / 13h-18h
jeudi : 8h-12h30 / 13h-16h30
vendredi : 8h-12h30 / 13h-15h30

Hébergement & restauration

Tarifs (à titre indicatif et sous réserve de modifications)

Pension complète (hébergement + restauration) :

Forfait 1 semaine apprenti : 51,30 €

Forfait 1 semaine stagiaire adulte : 63,12 €

Demi-pension (restauration du midi) :

Forfait 1 semaine : 21 €

Repas au ticket : 4,40€

Mode de paiement

Facturation au trimestre

Paiement en ligne sur le site du Paraclet

ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

Les résidences

Pour les mineurs :

A l'internat du bâtiment principal, chambres collectives

2^{ème} étage pour les garçons et 3^{ème} étage pour les filles

Pour les majeurs :

Dans l'une des 3 résidences étudiantes (Magneux, Fautimon ou CFPPA)

Chambres collectives ou individuelles

Des salles de cours au rez-de-chaussée ainsi que des chambres permettent d'accueillir les apprenants à mobilité réduite dans de bonnes conditions.

Les aides financières

POUR LES APPRENTIS

La carte génération Hauts-de-France

Achat du 1^{er} équipement : 200 €

Aide au transport : jusqu'à 200 €

Aide à la restauration : jusqu'à 100 €

Aide au logement : jusqu'à 80 €

**Demandes à effectuer depuis
l'espace personnel Génération HDF**

L'OPCO de votre entreprise

3 € / repas

6 € / nuitée

Aide 1^{er} équipement

500 € d'aide pour une caisse à outils **ou**
1 ordinateur en prêt durant le temps de
votre formation

Aide au permis de conduire

OPCO : 500 € (sans condition de revenu)

HdF : <https://aides.hautsdefrance.fr/>
(sous conditions de revenu)

Fonds de solidarité des apprenti(e)s

Pour se loger : jusqu'à 600€

Pour se soigner : jusqu'à 300€

Pour se nourrir : jusqu'à 500€

Pour se déplacer : jusqu'à 800€

Pour s'équiper : jusqu'à 600€

POUR LA FORMATION CONTINUE

Aide à la garde d'enfants

Aide au permis de conduire

Aide kilométrique

En route pour l'emploi

Plus d'informations :

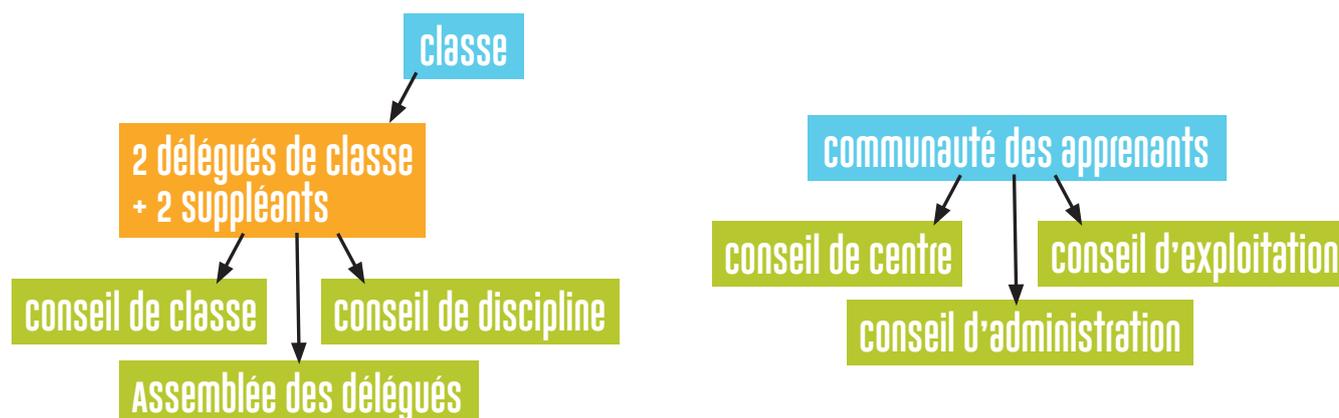
<https://aides.hautsdefrance.fr/>



Région
Hauts-de-France

Je m'engage

Au Paraclet, le respect et la solidarité sont des valeurs placées au centre des relations. L'engagement des apprenants est encouragé et valorisé. La poursuite de l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en collectivité passent par la participation à un certain nombre d'instances représentatives, où la voix des apprenants est entendue et prise en compte.



Netyparéo

Faciliter le dialogue entre l'entreprise, le Centre de Formation et l'apprenant.

En vous connectant à la plateforme, vous trouverez :

- Votre emploi du temps et votre calendrier d'alternance
- Vos évaluations et bilans semestriels
- Le suivi de votre assiduité et le suivi éducatif
- Le cahier de texte

Pour y accéder :

Vous avez reçu votre identifiant et votre mot de passe après votre inscription.

Accès sur <https://cfarhdf.ymag.cloud/> ou via le site web du CFPPA > NetYParéo.

Les horaires des apprentis

Matin	7:15 - 8:00 Petit déjeuner	8:10 - 10:05 Cours <i>(début des cours 9h le lundi)</i>	10:05 - 10:20 Pause	10:20 - 12:10 Cours <i>(fin des cours 12h le vendredi)</i>
	Après-midi	12:10 - 13:15 Temps libre et repas	13:15 - 15:05 Cours	15:05 - 15:20 Pause
Formation continue :	9:00 - 12:00 13:15 - 17:15			

Gestion des absences et des retards

Lors de sa présence au Centre de Formation, l'apprenant est soumis aux mêmes règles d'assiduité et de ponctualité qu'en entreprise.

Toutes les absences ou retards injustifiés sont signalés à l'entreprise et au responsable légal. Les absences répétées, quelles qu'elles soient, remettent en question l'inscription et le passage de l'examen.

Je suis absent pour maladie, en tant que salarié :

- Je préviens le Centre de Formation et l'employeur dès que possible.
- Je consulte un médecin pour obtenir un avis d'arrêt de travail.
- Je transmets les 2 premiers volets de l'arrêt à la Sécurité Sociale (sous 48h), le 3ème volet à l'employeur et une photocopie au Centre de Formation.
- Je passe obligatoirement à l'accueil ou au pôle éducatif à mon retour en cours.

Arrêt de travail

En cas d'arrêt de travail, l'apprenant peut suivre les cours théoriques à condition de présenter à l'accueil une dérogation fournie par la MSA ou le médecin ayant fourni l'arrêt et après avoir informé son entreprise.

Convocation officielle (examen de conduite,...)

L'apprenant devra prévenir au plus vite l'employeur, le Centre de Formation et fournir une copie de la convocation dans les plus brefs délais.

Les absences et retards sont consultables à tout moment sur NETYPAREO.

Les formateurs référents

CS TC	Laurent PILNIAK
BTSA ACSE	Mylène DESCHAMPS et Eric GOBE
BTSA ACD	Vincent DEBEUGNY
2 nd e AE	Stéphanie DOMONT
1 ^{ère} AE	Hervé COMMUN
Term AE	Stéphanie DOMONT
2 nd e CGEA	Marie PLASSAIS
1 ^{ère} CGEA	Laure CRINON
Term CGEA	Marie PLASSAIS
CS Mach	Hervé COMMUN
TP Mach	Emmanuel MACHU
CS ACA	
CS TCPF	Laurent PILNIAK
CQP	Suzy VIVIER
BP REA	Elisabeth RODRIGUES
POEC	
Formations courtes SST / CiPP / Soudure...	Caroline BRASSARD

prise en charge du handicap

Le CFPPA est engagé dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Mme Déborah BRICOUT, Référente Handicap, accueille, oriente et accompagne les apprenants dans leurs objectifs de formation. Elle est aussi engagée auprès des différents partenaires institutionnels et associatifs (AGEFIPH et le FIPHFP) pour la co-construction des parcours.

Le Référent Handicap est aussi une personne ressource pour les entreprises et notamment pour les Maîtres d'Apprentissage. Il conseille et met en place des dispositifs facilitant l'intégration et l'accompagnement des apprenants au sein des entreprises (aménagement des postes de travail, suivi et conseil...).





venir au Paraclet

EN VOITURE



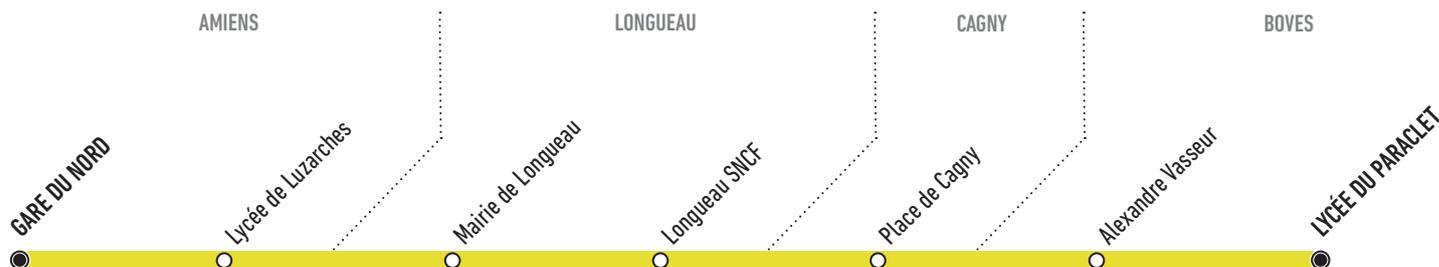
1 route de Boves,
80440 Cottenchy

EN BUS

T39

Gare du Nord ↔ Lycée du Paraclet

Horaires valables à partir du 02 septembre 2024
Uniquement en période scolaire



En direction du Lycée du Paraclet

Horaires du lundi au vendredi

LMMJV LMMJV LMMJV

Gare du Nord Quai B	07:30	08:45	17:00
Lycée de Luzarches	07:33	08:48	17:03
Mairie de Longueau	07:40	08:55	17:10
Longueau SNCF	07:43	08:58	17:13
Place de Cagny	07:45	09:00	17:15
Alexandre Vasseur	07:52	09:07	17:22
Lycée du Paraclet	08:00	09:15	17:30

L = Jour circulé

L = Jour non circulé

En direction de la Gare du Nord

Horaires du lundi au vendredi

LMMJV LMMJV LMMJV

Lycée du Paraclet	13:00	16:50	17:50
Alexandre Vasseur	13:06	16:58	17:58
Place de Cagny	13:12	17:05	18:05
Longueau SNCF	13:14	17:07	18:07
Mairie de Longueau	13:17	17:11	18:11
Lycée de Luzarches	13:23	17:17	18:17
Gare du Nord Quai A	13:25	17:20	18:20

L = Jour circulé

L = Jour non circulé

LES CONTACTS ET RÉSEAUX



03.22.35.30.20



cfppa.amiens@educagri.fr



www.formation-metier-agricole.com



@cfppaleparacletamiens



@cfppaleparacletamiens



@cfppaleparacletamiens